

# PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

## Compte-rendu du GT du mercredi 20 mai 2015

---

### **Présent(e)s :**

#### **Maitre d'ouvrage**

Luc Coisman – Echevin

#### **Organe consultatif**

4 membres présents – 2 excusés

**Objet :** Réflexion sur la fiche-projet : « Aménager la maison de village à Gottechain »

---

Le bail locatif spécifique :

La commune donne en location une propriété contenant une superficie de 10 ares 74ca comprenant une maison d'habitation et jardin. La maison comprend 2 caves aux sous-sols, 4 pièces au rez et 4 chambres + 1 salle de bain à l'étage.

Le jardin est donc bien lié à la maison du directeur alors que la fiche-projet intègre le jardin dans sa réflexion.

Il serait peut-être utile de revoir le contrat de location pour que la commune puisse se réappropriier le jardin.

La commune via son responsable bâtiment établira un état des lieux du bâtiment (vide ventilé?, murs, châssis, zinguerie, toiture, faux-plafonds, plan des pièces...). Jean-Marie Dresse (0497/07.21.20) se propose d'accompagner le responsable bâtiment lors ce relevé.

Suite à la réunion du comité des fêtes de Gottechain en mai 2015, un PV a été rédigé reprenant les fonctionnalités des locaux et les aménagements à réaliser. (Cfr PV en annexe).

Un seul WC devrait suffire (voir législation).

Contrairement à la fiche, il faudrait que l'annexe soit de la même largeur que le bâtiment.

Annexe avec grande baie vitrée pour avoir vue sur les enfants dans le jardin (voir exemple dans PV)

Plan incliné et non des marches vers le jardin

Prévoir local rangement

Prévoir que le WC soit aussi accessible par l'extérieur

Ne pas remettre de faux plafonds et pourquoi pas une mezzanine pour le rangement ?

Laisser une connexion salle et maison.

Ce serait utile de comparer avec la salle de Biez (superficie, volume,...)

Prévoir le local technique sous l'annexe ?

Il faudrait voter à la prochaine CLDR pour que cette fiche soit la prochaine prioritaire pour la chasse aux subsides (Caroline l'ajoutera à l'OJ).

Caroline préparera un courrier officiel de la commune pour prévenir la locataire qu'il y aura une visite du jardin, de la salle et de la maison pour effectuer le relevé et l'état des lieux.

Annexes : Plan des locaux, plan de cuisine, PV de réunion du comité des fêtes.